



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 30 janvier 2023
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Relevé des décisions du Président	
DÉLIBÉRATION N° 2023-003	Le trente janvier de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Saint-Sauveur, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.
En exercice : 38	Le Conseil Communautaire nomme Christian CHAMAGNE secrétaire de séance.
Titulaires présents : 30	
Pouvoirs : 5	
Excusés : 2	
Absents : 1	
Nombre de votants : 35	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	E		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	P	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	POUV	Christian CHAMAGNE
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	E		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	POUV	Rodolphe WACOGNE	Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	POUV	Didier LARROQUE	Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

Attractivité et services à la population

- **Bâtiments communautaires**
 - **Complexe sportif des Merises**
 - Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « La Vallée du Breuchin F.C » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 19 au 30 décembre 2022.

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		Envoyé en préfecture le 14/02/2023
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2023		Reçu en préfecture le 14/02/2023
Objet	Approbation du Procès-Verbal du précédent conseil	Délibération n°2023	003
		Page 2 sur 2	

Publié le
ID : 070-247000755-20230130-D2023_003-DE

- Signature de l'avenant n°6 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « ACSL » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 19 au 30 décembre 2022.
- Signature de l'avenant n°9 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Club d'escalade Ausangate de St-Loup » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 19 au 30 décembre 2022.
- Signature de l'avenant n°11 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Luxeuil Handball » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 19 au 23 décembre 2022.
- Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Club d'Haltérophilie » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 3 au 4 décembre 2022.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

